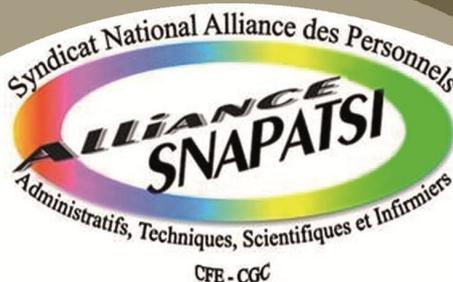




<http://snapatsi.fr>



SCIENTIFIQUES

## PTS : L'ADMINISTRATION S'OBSTINE DANS SON MEPRIS !

La demande d'octroi d'un statut spécial  
a été envoyée au Ministère de la Fonction Publique  
avec des arguments forts  
soutenus par les directions d'emploi !

### **La DGAFP RECONNAÎT NOS ARGUMENTS**

Ces éléments démontrent parfaitement le caractère stratégique des missions exercées par les personnels de la filière PTS dans la continuité de la sécurité des personnes et des biens.

### **mais prétend pourtant que le statut spécial n'est pas justifié !**

Parce que, selon elle, nous devons garder notre droit de grève... et que nos éventuels mouvements de grève pourraient être contrariés par le recours à la réquisition.

les chefs de service disposent de prérogatives pour assurer la continuité du service, au besoin en déterminant un effectif minimum requis (procédure de réquisition ou d'assignation au travail des personnels).

### **NOUS SOMMES DONC INDISPENSABLES MAIS NOTRE DISPONIBILITE NE PEUT PAS ETRE RECONNUE STATUTAIREMENT !**

L'administration joue sur les mots... et joue avec le feu...

### **Les scientifiques en ont assez !!**

L'Intersyndicale a sollicité une dernière audience  
auprès du Ministre de l'Intérieur...

**Vous pouvez vous préparer  
à une mobilisation générale**

Bureau  
National

01.55.34.33.20